

1.

Débitrice: René Hertling SA, route St-Nicolas-de-Flüe 20,
1705 Fribourg
2.

Sursis concordataire prolongé jusqu'au: 31.01.2007
3.

Remarques: Par décision rendue le 25 septembre 2006, le Prési-
dent du tribunal civil de l'arrondissement de la Sarine, à Fri-
bourg, a prononcé ce qui suit:
1. Le sursis concordataire de 4 mois accordé à René Hertling SA,
est prolongé jusqu'au 31 janvier 2007.
2. Les frais de justice sont mis à la charge de René Hertling SA. Ils
seront fixés ultérieurement.

Tribunal civil de l'arrondissement de la Sarine
1700 Fribourg

(03573840)